



## GAEC de Carré

42 430 St Romain d'Urfé  
(Loire - Rhône-Alpes)  
2 UTH / SAU = 88 ha

Principale production : Bovins Lait

**Bovin lait**  
**Coopérative**  
**Agriculture Biologique**

### → La démarche

Michel s'installe en 1977 sur la ferme familiale et s'associe alors avec son père en GAEC. Ensemble, ils élèvent 27 vaches laitières (quotas : 180 000 litres) et 100 brebis viande sur 45 hectares. En 1988, Jacques, le frère de Michel entre dans le GAEC et remplace le père parti à la retraite. La même année, la production de brebis est arrêtée, le nombre de vaches laitières augmente progressivement et l'exploitation se spécialise donc en production de lait. En 2000, la culture de maïs ensilage est arrêtée afin de diminuer les coûts de production et de lisser les pointes de travail. Enfin, en 2009, la ferme est convertie en Bio, grâce à l'ouverture d'un ramassage de lait Bio dans le secteur.



### → La ferme dans son territoire

**Pays d'Urfé, au nord-ouest du département de la Loire, aux portes des Monts de la Madeleine, du Bourbonnais et du Forez. Altitude : 650 m. Sols acides et caillouteux, présence de mouillères dans les bas-fonds.**



#### Atouts

- Pluviométrie assez élevée qui permet une bonne pousse de l'herbe tout au long de la saison

#### Contraintes

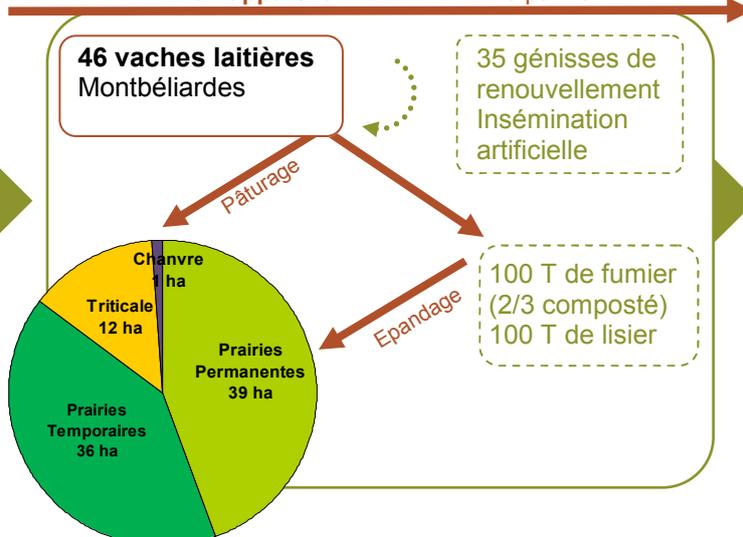
- Le relief nécessite de s'équiper en matériel puissant
- L'acidité des sols limite le potentiel de production de luzerne
- Sols moyennement riches en matières organiques

### → Le système

#### Intrants

Engrais organiques : 0 T  
Engrais minéraux : 0 T  
Produits phytosanitaires : 0  
Aucun traitement chimique  
Alimentation : 12 T aliment vache laitière, 17,2 T luzerne déshydratée  
Paille : 0 T  
Animaux : 0  
Fioul : 5 590 litres  
Électricité : 14 800 kwh  
Gasoil : 0 litres  
Gaz : 0 kg  
Frais véto : 1 600 €

Bilan apparent NPK : 44 / -1 / 0 par ha



#### Ventes

• 219 000 L lait de vache  
100% en coopérative  
• 5 vaches réformées  
• 25 veaux de lait  
Vendus à un engraisseur  
• 200 litres d'huile de chanvre  
Vendus par l'intermédiaire du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine.

#### Bâtiments et unités de transformation

- Stabulation : 750 m<sup>2</sup>
- Hangar de stockage : 200 m<sup>2</sup>

#### Priorités

S'adapter à la conversion en Bio en augmentant la production, mais en conservant la même taille de troupeau.

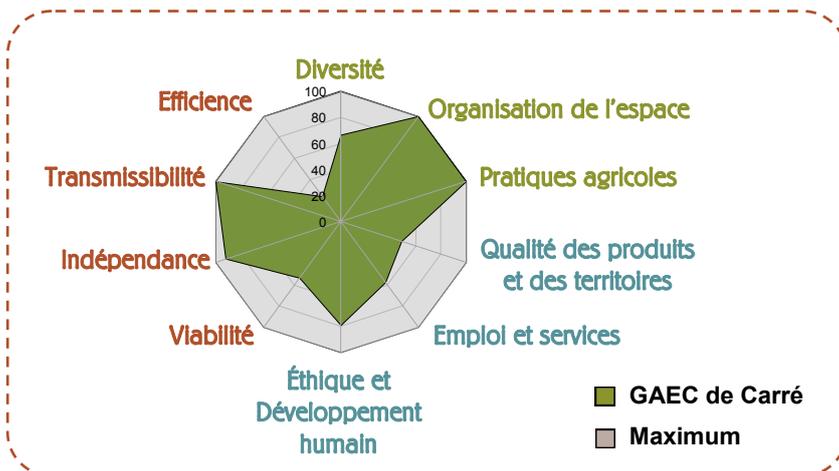
Aller vers une meilleure autonomie alimentaire de l'élevage.

#### Stratégies

Étaler les vêlages et donc la production sur l'année, gérer le tarissement, optimiser le nombre de vaches en production pendant la période à l'herbe : « Produire d'avantage lorsque les vaches sont dehors, ça coûte moins cher ».

Développer les mélanges céréales - protéagineuses moissonnés (permet aussi d'augmenter le rendement en système Bio).

# Diagnostic de durabilité IDEA



Volet agro-environnemental

## Perfectionner la gestion des surfaces cultivées et pâturées pour limiter les intrants

**Diversité** des cultures annuelles (association de triticale, pois et avoine, culture de chanvre) et des cultures temporaires (prairies temporaires luzerne+dactyle, prairies mélangées : trèfle blanc et violet, ray gras, dactyle...). Cette diversité est garante de bonnes rotations des cultures, du maintien de la fertilité des sols (légumineuses), d'une moindre pression des adventices et parasites en général...

**Biodiversité naturelle** : elle est favorisée par l'entretien d'espaces à forte diversité naturelle (bois, prairies humides, étangs, mouillères...).

**Protection des sols** : grâce à l'arrêt de la culture de maïs ensilage (culture fragilisant les sols par les phénomènes d'érosion). Mais aussi grâce au non labour avant implantation des prairies temporaires et à un enherbement permanent sur 45% de la SAU.

**Gestion de l'herbe** : optimisation des ressources herbagères par le déprimage systématique début mars des parcelles fauchées, la mise en place de pâturages tournants sur les parcelles ensilées à partir de juillet.

Volet socio-territorial

## S'organiser collectivement pour s'entraider, partager, et pour une meilleure représentativité

**Investissement personnel** : une implication active dans différents réseaux agricoles (CUMA, CILDEA, Coopérative...) qui contribue au dynamisme local.

**Entraide** : Michel s'engage dans l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté. Par ailleurs, la mise en place d'une banque de travail avec des agriculteurs voisins sur des tâches telles que l'ensilage de l'herbe, permet un gain de temps précieux sur ces actions ponctuelles allié à une certaine convivialité.

**Partage** : du matériel en commun (co-propriété, CUMA) limite les investissements de base.

**Gestion des déchets** : pas d'enrubannage (faible utilisation de matières plastiques), recyclage.

**Qualité** : production en Agriculture Biologique.

Volet économique

## Conserver une exploitation à taille humaine

**EBE** : 65 333 €  
**VA** : 17 125 € (brut)  
**Revenu / UTH** : 2,36 SMIC  
**Primes / EBE** :  
 21 % (1<sup>er</sup> pilier)  
 59 % (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers)  
**Efficience** : 22 %  
**Annuités / EBE** : 2 %  
**Amortissements** : 7 800 €  
**Capital** : 28 630 € / UTH

**Investissements** : volonté de limiter les nouveaux investissements (et emprunts), pour conserver une exploitation à taille humaine, facilement transmissible. Pas d'agrandissement.

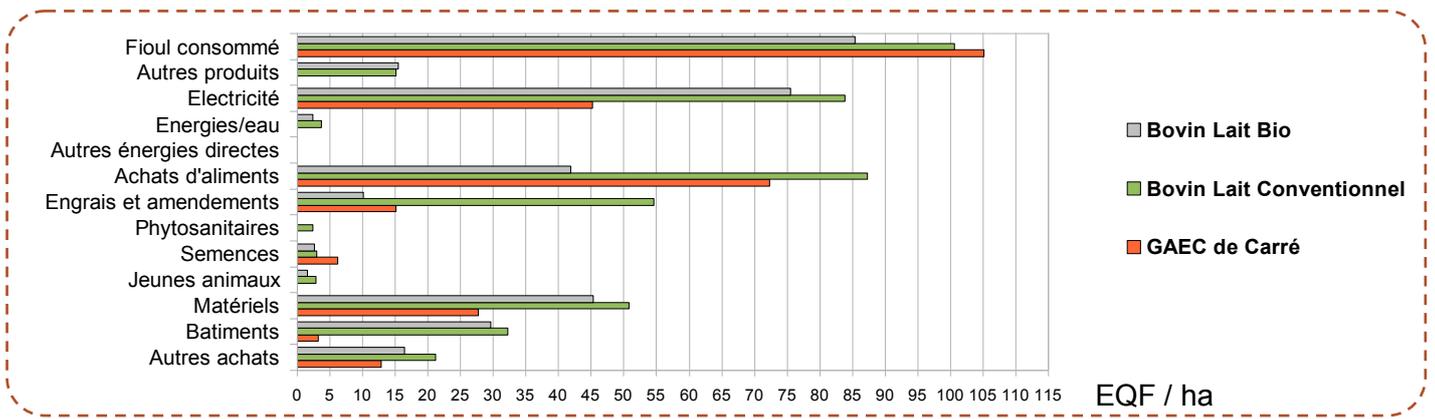
**La viabilité** est très bonne (2,36 SMIC / UTH en 2009), grâce à des annuités très faibles.

**L'efficience** du processus productif caractérise ce système qui consomme peu d'intrants et valorise les ressources disponibles sur l'exploitation.

**La dépendance aux aides** est faible.

**La flexibilité** du système est limitée en raison d'une forte spécialisation de la production (lait) mais aussi de la clientèle (coopérative).

# Bilan énergétique PLANETE



## → Des marges de progrès en matière d'énergies

En comparaison avec des systèmes de référence de la base de données nationale *Planète*, les consommations énergétiques du GAEC de Carré sont dans la moyenne. En regroupant les énergies directes et indirectes consommées sur la ferme, cela représente 25 321 équivalents litres de fioul (EQF), contre 27 877 EQF pour la moyenne nationale en système bovin lait en conventionnel, et 23 472 EQF pour les mêmes systèmes en Bio.

Ramenées à l'hectare, les consommations énergétiques de la ferme, sont plus basses que pour les systèmes référents : au GAEC de Carré on consomme 288 EQF/ha, tandis que la moyenne des consommations énergétiques en système bovin lait - conventionnel est de 458 EQF/ha et de 325 EQF/ha en système bovin lait - Bio.

**Le GAEC de Carré est donc caractérisé par une consommation en énergies/hectare inférieure par rapport aux systèmes de référence.**

Ce bilan énergétique met en lumière de potentielles marges de progrès en matière de performances énergétiques sur la ferme. Si la recherche d'autonomie alimentaire a probablement induit d'importantes consommations de fioul ; il existe des alternatives pour les limiter à l'avenir ou pour réduire d'avantage le poste des achats d'aliments sans engendrer de nouvelles consommations de fioul (perfectionnement des mélanges de céréales - protéagineuses, techniques culturales simplifiées, gestion optimisée de l'herbe...).

## Les principaux postes de consommations énergétiques :

- les consommations de fioul (37%),
- les achats d'aliments (25%),
- l'électricité (16%).

Par rapport aux systèmes de référence, la consommation énergétique la plus importante est le fioul. Ceci s'explique par la volonté de limiter les achats d'aliments, et qui a pour conséquence la mise en culture de grandes surfaces de cultures destinées à l'alimentation du troupeau (céréales, prairies temporaires...).

*Remarque : Ce bilan énergétique ne comptabilise que l'énergie mobilisée pour la production. Le transport, la transformation et la commercialisation sont réalisés par des acteurs en aval de la filière.*



## Quelques chiffres clés

- Énergie consommée pour produire 1 000 l de lait : 116 EQF
- Énergie consommée par ha de SAU / an : 288 EQF / ha
- Efficacité énergétique : 0.87
- Total des émissions de GES : 3,5 éq T CO<sub>2</sub> / ha / an

→ **L'efficacité énergétique** est sensiblement supérieure à celle des système Bovin lait conventionnel, mais reste inférieure à celle des systèmes en Bio. Tous systèmes confondus (bovins lait Bio et conventionnel), 120 EQF sont mobilisés pour produire 1 000 L de lait. Au GAEC de Carré il en faut 116.

**Pour augmenter l'efficacité énergétique de son système de production, le GAEC de Carré devra développer des stratégies pour limiter d'avantage ses intrants (entrées d'énergie telles que le fioul par exemple) ou pour augmenter ses sorties sans engendrer une augmentation des consommations énergétiques.**

→ **Le total des émissions de gaz à effet de serre (GES)** du GAEC de Carré est inférieur à celui des types d'exploitations de référence. L'impact des activités de production est donc limité en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre. Le principal GES émis est le méthane (55%), suivi du protoxyde d'azote (27%) et du CO<sub>2</sub> (17%).

*Dans ce document, les références Planète mobilisées sont celles de 2006*

# Vers plus de durabilité

Depuis plus de trente ans, Michel et Jacques s'investissent au sein du GAEC de Carré pour développer une activité agricole viable et pérenne. La réalisation des diagnostics IDEA et Planète montre que leurs engagements ont globalement été cohérents sur les plans environnemental, social et économique.



## Le mot de l'agriculteur

« Au sein du GAEC, nous avons fait le choix de nous spécialiser en production laitière et de vendre en coopérative. C'est un choix qui représente un risque puisque tout système spécialisé se trouve fragilisé face aux contraintes économiques (évolutions du marché, du prix des intrants, des primes...) ou face aux aléas climatiques ou parasitaires. Cependant, pour limiter les risques économiques liés à la spécialisation de la clientèle (ici la coopérative), nous cherchons à nous structurer au sein d'un réseau d'éleveurs laitiers Bio, livrant à la même coopérative, dans l'objectif de promouvoir nos valeurs, d'être force de proposition et de garder une certaine maîtrise de la production et des prix. Ensemble nous aurons plus de poids pour décider de notre avenir ! »

Les constantes évolutions du système de production traduisent la volonté d'adapter la production aux ressources disponibles sur la ferme, aussi bien en terme de ressources naturelles (choix d'une race bovine plus rustique que les Prim'Holstein, adaptation des systèmes de culture pour augmenter l'autonomie alimentaire...) qu'en terme de temps de travail (arrêt de la culture de maïs ensilage dont la récolte intervenait à la même époque que l'ensilage de l'herbe).

**L'investissement de Michel pour développer une agriculture plus humaine s'exprime au-delà de l'exploitation agricole. En s'engageant dans des réseaux d'entraide et de soutien aux agriculteurs en difficulté, il contribue au maintien d'un tissu social sur le territoire et participe à une dynamique agricole plus solidaire.**

L'importante spécialisation du système (production et commercialisation) constitue aujourd'hui une des principales faiblesses. Face à cela, Michel a choisi d'apporter une réponse collective en cherchant à se fédérer avec d'autres éleveurs laitiers de la région pour renforcer leur représentation et faire valoir leurs intérêts face à la coopérative laitière en unifiant leurs voix.

## Réalisé par :

Fédération Régionale des CIVAM Rhône-Alpes

CFPPA Le Valentin

26 500 Bourg-lès-Valence

04 75 78 46 49 / [admm@inpact-rhonealpes.fr](mailto:admm@inpact-rhonealpes.fr)

[www.agriculture-moyenne-montagne.org](http://www.agriculture-moyenne-montagne.org)

## avec la participation de :



## Et avec le soutien financier de :

